

# POLITIQUE DES AÎNÉS



MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR  
2022-2026

## TABLE DES MATIERES

Mise en contexte de la politique.....	3
Processus de la démarche.....	4
Définitions .....	5
Définition d'un aîné.....	5
Valeurs .....	5
Principes directeurs.....	5
Principes reliés au vieillissement actif.....	6
Comité local .....	6
Neuf champs d'action .....	7
Statistiques de la municipalité .....	8
Population .....	8
Âge médian .....	8
Groupes d'âge .....	8
Plan d'action.....	9
Champs d'Action et Objectifs.....	9
Espaces extérieurs et bâtiments .....	9
Habitat et milieu de vie .....	9
Transport et mobilité .....	9
Participation sociale .....	9
Loisirs .....	9
Respect et inclusion sociale .....	9
Communication et information.....	9
Santé et services sociaux.....	9
Sécurité .....	9
Comité de suivi.....	9

## MISE EN CONTEXTE DE LA POLITIQUE

La société actuelle est en constante évolution, elle change rapidement et demande de l'adaptation pour la population. C'est pourquoi il est d'une grande importance de prendre en considération la réalité de nos aînées afin qu'ils puissent s'épanouir dans cette nouvelle réalité. Il est primordial d'adapter les services, les ressources et les infrastructures présentement sur le territoire à leur besoin.

De surcroît, le contexte de la pandémie a fragilisé notre population et ces aînés, elle nous a permis de mettre en lumière certaines problématiques qui devaient être abordées.

La démarche de mise à jour de la politique, Municipalité amie des aînées (MADA), est une démarche collective qui regroupe 9 municipalités de la MRC Robert-Cliche. Depuis 2008, une politique MADA est en vigueur dans chacune des municipalités de la MRC Robert-Cliche. Étant donné que le développement et le rayonnement d'une municipalité passent inévitablement par l'épanouissement des gens qui y vivent, dont les aînées, il était évident de poursuivre dans cette voie.

Grâce à une réflexion collective qui a permis la concertation du milieu et de nombreux partenaires qui ont à cœur et se soucie du bien-être de sa population aînée, la mise à jour de la politique et de son plan d'action a été possible. D'ailleurs, cette démarche a été réalisée grâce au soutien financier du ministère de la Santé et des Services sociaux dans le cadre du programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés.

## PROCESSUS DE LA DÉMARCHE



## DÉFINITIONS

### DÉFINITION D'UN AÎNÉ

Ce sont des hommes et des femmes d'un certain âge qui présentent un parcours de vie à la fois riche et différent tout en ayant, en commun, le désir de vieillir activement et en santé.

En fonction de leurs capacités, besoins et champs d'intérêts, ils désirent continuer de jouer un rôle social en faisant bénéficier leur famille, leur proche et leur communauté de leurs compétences, de leurs expériences et de leur temps. Ils trouvent un effet de bien-être naturel dans la participation sociale, qu'elle soit individuelle ou collective.

### VALEURS

✓ **Travail d'équipe**

Le succès d'une démarche collective repose sur l'implication de toutes les parties prenantes au projet : décideurs, partenaires et citoyens. En agissant ENSEMBLE toutes les forces sont réunies pour faire front commun dans l'intérêt d'améliorer les conditions de vie de la collectivité.

✓ **Égalité:**

Que l'on soit homme ou femme, enfant ou aîné, travailleur ou retraité, pauvre ou riche, etc., tout un chacun joue un rôle important dans la société. Pour être inclusive, la démarche doit se réaliser sans jugement et chercher à offrir la même chose à tous les gens.

✓ **Équité:**

La démarche repose sur la volonté de comprendre les gens pour leur donner ce dont ils ont besoin pour s'émanciper. Dans le respect des besoins qui évoluent selon le contexte socioéconomique dans lequel l'on vit, il importe de demeurer à l'écoute de la population.

✓ **Proximité:**

Les caractéristiques territoriales et démographiques diffèrent d'un milieu de vie à l'autre. Ce faisant, les enjeux donnent un caractère particulier au déploiement de la démarche. La réalisation des actions, doit également être respectueuse de ces réalités et tenir compte de ce qui se passe autour.

✓ **Transparence:**

Il s'agit de permettre à chaque collaborateur d'avoir accès à toutes les informations pour les garder mobiliser et les inciter à prendre action.

### PRINCIPES DIRECTEURS

La MRC Robert-Cliche a choisi quatre grands principes directeurs qui éclaireront et guideront ses décisions, interventions et actions :

✓ Favoriser le bien-être des familles et aînés en **pensant et agissant pour tous les âges**.

✓ Le sentiment d'appartenance se cultive grâce au **partage et contacts intergénérationnels**.

✓ **La MRC Robert-Cliche se veut un milieu de vie accueillant et dynamique** où tout le monde est représenté et pris en compte dans les activités, services et ressources offerts.

✓ **La communication** est la principale source d'information pour le citoyen, de mobilisation et d'utilisation des services.

## PRINCIPES RELIÉS AU VIEILLISSEMENT ACTIF

Le concept de vieillissement actif qui est préconisé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et par le gouvernement du Québec, comprend trois piliers importants soit, la santé, la participation et la sécurité qui permettent d'accroître la qualité de vie pendant la vieillesse.



- **SANTÉ**  
Être en bonne santé procure d'avantage d'indépendance et de bien-être
- **SÉCURITÉ**  
Les environnements sont appelés à évoluer, d'où l'importance d'en faire des endroits toujours plus sécuritaires et bienveillant pour les aînés.
- **PARTICIPATION**  
Les aînés contribuent à la société de plein droit et ce dans toutes les sphères de la vie.

## COMITÉ LOCAL

Les membres du comité local de Saint-Victor ont participé à toutes les étapes de la mise à jour de la politique municipale des aînés. Pour y parvenir, ils ont été accompagnés par l'agent-e de développement rural de la MRC Robert-Cliche, Audrey Boivin (2019-2020), Marc-André Cloutier (2021), Frédérick Dufour (2021-2022), ainsi qu'Éspace Muni.

- » Dany Plante  
Élue responsable du dossier « Aînés-Famille »
- » Marie-Claude Brassard  
Organisatrice communautaire, CSSS Beauce
- » Marie-Claude Mercier  
Agente culturelle
- » Pierre Lehoux  
Citoyen et représentant du milieu de vie des « Aînés » et du Club de l'âge d'or
- » Louise Fortin  
Citoyenne et représentante du milieu de vie des « Aînés »
- » Allye Lachance  
Citoyenne et représentante du milieu de vie des « Familles »
- » Mario Cloutier  
Citoyen et représentant du milieu de vie des « Familles »

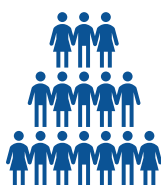
LES NEUFS CHAMPS D'ACTION ONT ÉTÉ ABORDÉ DANS LES CONSULTATIONS



POPULATION



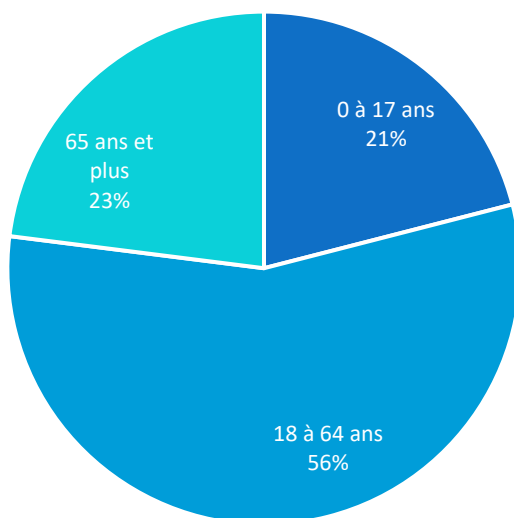
ÂGE MÉDIAN



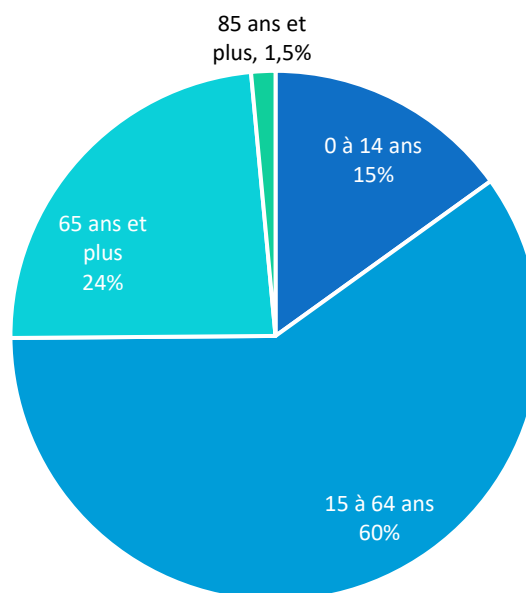
2006 : 39 ans  
2016 : 45,8 ans  
2021 : 47,2 ans

GROUPES D'ÂGE

Groupe d'âge 2016



Groupe d'âge 2021





## PLAN D'ACTION

### CHAMPS D'ACTION ET OBJECTIFS

---

#### ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS

Améliorer l'offre d'infrastructures pour différentes activités

---

#### HABITAT ET MILIEU DE VIE

Promouvoir les services de maintien à domicile

---

#### TRANSPORT ET MOBILITÉ

Améliorer l'accès au transport pour la population âgée

---

#### PARTICIPATION SOCIALE

Favoriser l'implication citoyenne

---

#### LOISIRS

Augmenter le nombre de participation aux activités

Permettre aux aînées de s'initier aux nouvelles technologies

---

#### RESPECT ET INCLUSION SOCIALE

Offrir différentes activités intergénérationnelles et interculturelles

---

#### COMMUNICATION ET INFORMATION

Améliorer les communications pour la clientèle âgée

---

#### SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Promouvoir les saines habitudes de vie

---

#### SÉCURITÉ

Améliorer les infrastructures pour faciliter les déplacements actifs

## COMITÉ DE SUIVI

Un comité de suivi a été créé afin de veiller à la mise en œuvre et au suivi du plan d'action 2022-2026.